

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-05-897

RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE PUBLIC

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, RÉAL DULMAINE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND :

QUE lors d'une séance tenue le 13 mai 2019, le conseil de la Municipalité de Wickham a adopté le règlement numéro 2019-05-897 intitulé « **Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre public** ». Ce règlement a pour objet de régir l'alcool et les graffitis, l'utilisation et la possession d'armes, les feux extérieurs et les feux d'artifice, certains comportements, les rassemblements, les manifestations et les défilés.

QU'une copie de ce règlement a été déposée à l'hôtel de ville où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

QUE ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

DONNÉ A WICKHAM CE DEUXIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET 2019.

Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier